

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 02/3/2021

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

23.02.2021

Présents : Lhoas Pablo, Bergilez Jean-Didier, Brisy Jean-Luc, Bruno Alessandra, Burgeon Sylvie, Cohen Maurizio, Damay Ludivine, Daout Anne-Sophie, Deprez Bernard, Deprez Eve, Derycke Denis, Dejasse Pierre, Enescus Cristina, Fisher Axel, Giovannini Suzanne, Grulois Geoffrey, Hubaut Sophie, Katara Kiran, Le Maire Judith, Lecocq Philippe, Leloutre Gery, Linze Daniel, Lo Buglio David, Martin Genviève, Matrineau Julie, Mawet Marc, Monteiro De Sousa Pedro, Moretto Luisa, Moritz Benoît, Peclow Valérie, Pools Denis, Rabinowicz Marcelle, Rossius Carol, Schaut Christine, Simon Alain, Sterno Jean-Marc, Tasouji Mehrangiz, Terlinden Bertrand, Van Acker Wouter, Van Donger-Vogels Alex, Van Essche Eric, Wagnies Isabelle, Fauvel Claire, Gilot Françoise, Thomisse Vinciane

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

1.1. Mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus – Mesures Q2

« Back To Campus » - présentation du projet participatif pour les étudiants dans le cadre de Back To Campus – **Annexe n°1**

Le doyen attire l'attention des membres sur cette initiative qui se veut collaborative et qui vise à impliquer les étudiants. Les facultés sont dès lors encouragées à diffuser ce projet auprès de leurs étudiants. Le doyen propose que les enseignants puissent l'évoquer en début de cours, par exemple, et présenter le projet à ce moment-là.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021 **Annexe n°2**

Le projet de procès-verbal est approuvé.

2. Administration de la Faculté

2.1. Élections des représentants étudiants au Conseil facultaire **Annexes n°3 et n°4**

– Règlement électoral

– Calendrier des opérations : les élections en faculté d'architecture se dérouleront **les 1^e et 2 mars 2021**

Le doyen insiste pour que l'administration facultaire mais aussi les enseignants assurent bien le relai auprès des étudiants pour garantir le succès de ces élections.

Pour rappel, les votes auront lieu les 1^{er} et 2 mars.

2.2. Proclamations 2020-2021

Les proclamations, fortes du succès rencontré l'an dernier, auront lieu à nouveau cette année sur la Grand-Place de Bruxelles. Cette fois-ci, il semblerait que *toutes* les facultés adhèrent au mouvement quand certaines avaient décliné la proposition l'an dernier.

Le doyen profite de ce point pour en faire un sur la situation à l'université :

Pour l'heure, il n'y a pas de changement au niveau des mesures sanitaires. Le doyen plaide pour que les modalités actuelles (présentiel assuré pour les TP, labo, ateliers et questions d'architecture) puissent être maintenues pendant quinze jours et que ce délai soit mis à profit pour envisager d'éventuelles modifications qui viendraient des décisions du Comité de Concertation du 26 février.

Toute demande d'organisation d'activité en présentiel (séminaire), si elle est motivée et raisonnable sans risque d'entraîner un effet domino, devra passer par la cellule Horaires et Locaux pour que le service puisse se coordonner avec la sécurité. Le Vice-doyen à l'Enseignement invite tout de même à privilégier le distanciel dans la mesure du possible encore ces prochaines semaines.

3. Suivi des commissions permanentes

3.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 9 février 2021

3.1.1. Liste des 17 projets SIP (annexe n°5)

Philippe De Clerck a informé la Commission que la présentation des workshops s'était très bien passée. Il reste encore quelques incertitudes, le risque notamment pour certains workshops d'être empêchés si les mesures se durcissent en raison du contexte sanitaire mais dans l'ensemble, la SIP s'annonce bien.

3.1.2. Reconduction du mandat de G. Pirson pour la présidence du jury de B-ARCH poursuite de cursus

Le changement de présidence avait été annoncé lors d'un ancien CF. Mais au vu des circonstances et de la réforme de l'enseignement du projet, G. Pirson a proposé de poursuivre cette présidence en attendant une succession dans des conditions sereines.

La Faculté, par la voix du Doyen, le remercie vivement d'accepter de rendre cet important service à la Collectivité !

3.1.3. FEE 2021-2022 - renouvellements

- Projet *Évaluation continue hebdomadaire en ligne pour le cours de « Structures 1 »* (promoteur : Denis Pools)
- Projet *Création d'un Service d'Accompagnement des Apprentissages en Faculté d'Architecture (SAAA)* (promoteur : Pablo Lhoas)

Pour rappel, il n'y a pas eu d'appel pour les nouveaux FEE. Le budget a été transformé d'une part pour assumer des dépenses en matériel dans le contexte de travail en distanciel, et d'autre part pour la pérennisation de certains FEE qui n'ont pas pu avoir lieu l'an dernier.

Deux FEE en architecture sont reconduits pour une année complémentaire.

Le Vice-doyen donne un mot sur la réforme et de sa mise en œuvre. Les membres sont invités à être attentifs aux appels et aux demandes de mise à jour envoyées par la cellule Horaires & Locaux

3.2. Commission de la recherche

Suivi de la commission de la recherche du 8 février 2021

3.2.1 Participation des chercheurs aux activités d'encadrement didactique et à l'enseignement

Le Président a rappelé les principes de volontarisme et de souplesse, de même que le promoteur doit veiller à ce que le doctorant ait le temps de travailler à sa thèse puisqu'il en est le garant. Ces activités doivent rester ponctuelles.

Quoi qu'il en soit, le promoteur doit être bien informé afin d'éviter tout rapport d'autorité entre chercheur et enseignant. *Les membres encouragent à ce que cela soit rappelé en Conseil facultaire.*

Au sein de la Commission, on s'interroge dès lors sur la manière la plus efficace de communiquer le nom et les projets des nouveaux chercheurs. Comment donner une bonne visibilité à la liste des chercheurs et l'intitulé de leur doctorat, doctorats passés ou en cours, de façon à ce que les liens entre enseignement et recherche puissent être davantage mis en évidence ou mieux renseignés ? Le site de l'EDT reprend de manière exhaustive cette liste, liste qui devra être mise à jour. **L'intranet de même que la newsletter facultaire pourraient inclure le lien vers le site de l'EDT.** En outre, la cellule Communication peut diffuser des messages à destination des enseignants.

Ce point avait été longuement discuté au cours de deux réunions de la Commission, en raison des différences qui existent entre contrats de recherche. Le VD recherche apporte une précision quant au fait qu'il n'y a pas

d'assistant doctorant contrairement à d'autres facultés. Ces collaborations se font donc sur la base volontaire, qu'on tente de stimuler.

Par ailleurs, dans une volonté d'amélioration de la communication, l'intranet de la faculté a bénéficié d'une mise à jour des informations concernant les doctorats. Il reste à mettre à jour ces informations sur le site de l'EDT, *école doctorale thématique*.

3.2.2 Réforme de la revue CLARA

La revue doit faire l'objet d'une réforme de son comité éditorial pour gagner en efficacité. Celui-ci serait composé de 4 à 5 personnes, avec des tâches réparties de manière horizontale. Le principe a été validé par le comité actuel et présenté au décanat. Les membres du comité relèveraient de la faculté essentiellement, il serait opportun de compter des chercheurs postdoc en son sein.

Un appel sera lancé pour recevoir les candidatures d'académiques désireux de s'investir dans ce comité.

Le Vice-doyen à la Recherche remercie Axel Fischer ainsi que tous les membres du comité éditorial. Judith le Maire revient brièvement sur cet appel et encourage les jeunes chercheurs et postdoctorants à postuler sitôt que l'appel sera lancé. Un document a été préparé et reprend les modalités de cet appel.

3.2.3 Actualités des centres

- **LoUIsE** : SPW Aide à la Recherche et à la Sensibilisation

dépôt d'un Win2wAL : pré-proposition du projet COMARE (*CO*production des connaissances en *MA*tière de *RÉ*utilisation des matériaux de construction : un procédé rapide pour l'estimation du bilan carbone)

Cycle webinaire Metrolab (LoUIsE-LOCI) : une écologie des éléments urbains

- D. Derycke expose le projet d'une "drawing machine" dans le cadre de la thèse de Julien Rippinger, en collaboration avec le département de polytechnique ATM (Aéro Thermo Dynamique).
- Concernant **Sasha** : projet de recherche Mini-arc et projet pour un mandat d'Aspirant à déposer le 16/2 / séminaire en interne le 22 février animé par Ana Povoas

Une liste plus complète reprend d'autres projets arrivés entretemps, puisque la Commission s'est réunie avant le dépôt de toutes les candidatures mini-arc etc. Ces nouveaux projets pourront être discutés lors de la prochaine Commission Recherche, et la newsletter peut servir à diffuser ce genre d'information.

Nouveaux protocoles pour les défenses de thèses (mise à jour du 9/2/21)

Dans le respect strict des mesures sanitaires, les **défenses privées et publiques peuvent se dérouler en présentiel ou en co-modal**, les dernières étant **limitées à 50 personnes en présentiel** (jury et orateur compris). Toutes les informations relatives aux protocoles sont reprises sur le site de l'ULB consacré aux "mesures covid" (rubrique *Membres du personnel-enseignant-e-chercheuse-chercheur/Protocole des activités sur le campus*).

Ce dernier point a été ajouté a posteriori. Cette information sera communiquée plus largement. Le Vice-doyen à la recherche rappelle aussi que la défense de thèse en présentiel n'est pas une obligation.

3.3. Commission Relations internationales et Voyages

Suivi de la Commission Relations internationales et Voyages du 8 février 2021

3.3.1 Suivi du GT Covid et Relations internationales

La Présidente a informé les membres que personne ne s'était manifesté pour prendre la relève de ce GT Covid. Pour rappel, un nouveau coordinateur doit être désigné.

La Commission invite le Conseil facultaire à lancer un appel à candidature pour que ce GT puisse être mené.

La parole est donnée à la présidente de la commission qui sollicite en séance les enseignants.

*

À toute fin utile, la présidente rappelle le fil d'Ariane *ULB/étudier/partir et venir en échange* pour trouver des partenaires institutionnels de l'ULB.

*

Le doyen donne l'occasion au Conseil d'aborder le point relatif à **CIVIS** : le processus est collaboratif, les appels vont se calquer sur ceux lancés par la Commission européenne, et il existe un grand forum pour manifester son intérêt à prendre part à des projets. Le doyen évoque notamment le **projet du nouveau**

Bauhaus européen : le doyen sonde les membres pour savoir si certain-e-s seraient intéressé-e-s. L'urbanisme, l'architecture, le paysage sont au cœur de ce projet, qui se veut innovant, social et sociétal. De plus, ce projet peut intégrer d'autres domaines qui n'ont a priori pas de lien direct entre eux.

Des réunions sont encore en cours et à prévoir autour des projets CIVIS, mais il manque une émulation au sein des facultés. Le doyen exprime donc son enthousiasme marqué pour porter un projet comme celui précité. Un membre de l'assemblée manifeste dans la conversation son intérêt. Il se pourrait qu'un groupe de réflexion puisse voir le jour, en fonction du nombre de personnes qui se manifesteront. **Une note au nom de la faculté sera rédigée à l'attention des autorités de l'ULB.**

Une présentation de CIVIS, dont les contours sont à présent mieux définis, sera envisagée lors d'un prochain Conseil facultaire. La présidente de la commission des relations internationales rappelle que certaines universités n'ont pas de faculté d'architecture, ce qui est d'autant plus intéressant pour développer l'interdisciplinarité des projets et enrichir les cours et les mobilités entre enseignants et étudiants. Judith le Maire présentera en quelques mots le hub *Villes, Mobilités et Territoires* au moment des *Divers*.

*

Est-ce bien au sein de la CRIV que sont traités les dossiers de séjour ERASMUS ?, s'interroge un membre. Effectivement, et la sélection est en cours, les lettres de motivation ont bien été reçues, et les tests ont été transmis aux enseignants. Il semblerait que des échéances ont été télescopées, car il est difficile d'évaluer les compétences linguistiques alors que les étudiants viennent à peine d'être évalués. La coordinatrice académique Erasmus rappelle les critères (PAE, qualité des lettres de motivation) ; les tests de langue n'empêchant pas les étudiants de partir en soi, mais sont une garantie pour l'université qui les accueille.

4. Ressources humaines

4.1. Ratification des décisions prises par le Bureau facultaire (électronique) du 22 janvier 2021

Prise d'acte de la désignation de Mme Pauline Lefebvre, en qualité d'assistant volontaire du 01/02/2021 au 31/05/2021

Le Conseil facultaire prend acte de cette désignation.

4.2. Renouvellement dans le corps scientifique au 01/10/2021

Assistants chargés d'exercices

Rapport de la commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellement d'assistant chargé d'exercices, 0,20 ETP de MM. Benoît BURQUEL et Alban SCHUITEN.

Rapporteur : Benoît Moritz

Le Vice-doyen RH rapporte que la Commission a rendu des avis positifs assortis de quelques recommandations. Le rapporteur donne des précisions quant à ces recommandations pour des raisons de transparence. S'ensuit une discussion concernant le mandat d'AEX de M. Schuiten.

4.2.1. Proposition de renouveler le mandat de **M. Alban SCHUITEN** en qualité d'assistant chargé d'exercices 0,20 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2023.

Le vote doit être nominatif. Philippe LECOQCQ a invité les (39) membres présents à voter en ligne.

Le statut d'AEX de M. Schuiten, en faculté depuis 2013, pose question selon certains. Le Vice-doyen RH souhaite apporter par le présent PV la clarté et les précisions nécessaires. Si le mandat APA peut être renouvelé automatiquement à l'issue du troisième mandat, le mandat d'AEX peut être renouvelé sans limite mais l'octroi du renouvellement n'est pas automatique (cf. articles 41 et 42. du texte coordonné *Des conditions particulières au renouvellement du mandat d'assistant chargé d'exercices*).

Les membres s'interrogent sur l'évolution de carrière des AEX. Le doyen répond que le choix de carrière appartient à l'intéressé. Il relève que cette question relevant de la carrière dépasse le cadre du Conseil, et pourrait être discutée en assemblée du coraca. Le débat ne rentrera donc pas en ligne de compte pour le vote de ce renouvellement.

Le Conseil facultaire vote en faveur du renouvellement du mandat de M. Schuiten.

(34) OUI, (0) NON, (2) Abstentions

4.2.2. Proposition de renouveler le mandat de **M. Benoît BURQUEL** en qualité d'assistant chargé d'exercices 0,20 ETP du 01/10/2021 au 30/09/2023.

Le vote doit être nominatif. Philippe LECOCQ a invité les (39) membres présents à voter en ligne.

Le Conseil facultaire vote en faveur du renouvellement du mandat de M. Burquel.

(33) OUI, (0) NON, (2) Abstentions

4.3. Renouvellement dans le corps scientifique au 01/10/2021

Assistants en Projet d'Architecture

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements des mandats d'assistant en projet d'architecture de :

Mme Sara CREMER, Mme Sophie DARS, M. Philippe DECLERCK, Mme Géraldine LACASSE, M. Carlo MENON, M. Andrei MIULESCU, M. Pedro MONTEIRO, M. Vincent PIERRET, M. Luis Miguel PINTO, M. François VLIEBERGH.

Proposition : Benoît MORITZ (Président), Eric VAN ESSCHE, Christine Godfroid

Est-ce que trois membres suffisent pour l'évaluation de tous ces dossiers ?, s'interroge un membre. Il est répondu que oui, s'agissant de renouvellement de mandats.

Le Conseil facultaire marque son accord sur la proposition de constitution de la Commission.

4.4. Promotion dans le corps scientifique au 01/10/2021

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner la demande de promotion introduite par M. Gregorio CARBONI MAESTRI en qualité de maître assistant en projet d'architecture

Proposition : Benoît MORITZ (Président), Eric VAN ESSCHE, Christine Godfroid

Une correction est apportée : "au rang de maître assistant" en lieu et place de "en qualité de".

C'est du fait d'être porteur d'une thèse que M. Gregorio a la possibilité d'introduire cette demande de promotion actuellement

Le Conseil facultaire marque son accord sur la proposition de constitution de la Commission.

4.5. Vacance pour engagement d'assistant projet d'architecture au 01/10/2021

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste précité.

Proposition : Sylvie Burgeon (Présidente), Christine Schaut, Denis Delpire, Eve Deprez, Géry Leloutre.

Le Conseil facultaire marque son accord sur la proposition de constitution de la Commission.

5. Divers

○ Prix Socrate 2021

La campagne est lancée auprès des étudiants pour qu'ils proposent la candidature d'enseignants qui font montre d'efficacité, d'originalité, de créativité dans leurs enseignements. Y aura-t-il un prix Socrate digital 2021 ? Le doyen se renseignera.

○ CIVIS : le point sera mis à l'OJ d'un prochain CF pour en discuter plus en profondeur.

Judith le Maire transmet [le lien vers le site de CIVIS](#), qui compte désormais 9 universités, dont l'ULB. Le nouveau partenaire institutionnel à avoir rejoint l'alliance est l'université de Glasgow (Royaume-Uni).

Dans le cadre de la constitution de CIVIS, Judith le Maire explique qu'il existe des hubs, dispositifs qui devront encourager la création d'enseignements joints, collectifs et le développement de la recherche autour de 5 thématiques, chacune étant accueillie par une université. Le hub *Cities, Mobilities, territories* est accueilli à l'ULB, ce dont J. le Maire se réjouit. En parallèle, la VUB est elle aussi intégrée dans une alliance homologue (EUTOPIA).

Chaque hub est constitué d'un *council* rassemblant 3 représentants de chacune des 9 universités ; J. le Maire en fait partie, aux côtés d'un responsable administratif, Benjamin Wayens (SHS) et d'un professeur de Solvay (SVS). Ce council a pour mission d'animer et de coordonner le hub. La première activité de ce hub consiste en la réalisation d'une cartographie pour dresser un catalogue de cours (de l'ULB et des 8 autres universités), trouver des partenaires et répondre à des appels simplifiés s'inscrivant dans la thématique du hub et développer des cours conjoints sur deux ans. Ces cours conjoints ne seront pas forcément en anglais, au contraire, afin de favoriser le multilinguisme.

Enfin, l'objectif de CIVIS est également d'ouvrir dans un second temps des « hubs miroir » avec les partenaires méditerranéens et africains, à partir du hub existant constitué des 9 partenaires. L'ambition de CIVIS étant de ne plus penser les questions européennes (ex : migration) sans l'expertise des partenaires du pourtour méditerranéen et de l'Afrique. Par conséquent, l'Alliance a besoin d'un regard décentré sur la production des idées en Europe.

Il est proposé que les réponses aux questions soient apportées une fois que l'appel pour ce hub miroir sera lancé.

Il est précisé que trois universités de l'alliance ont une faculté, un institut d'Architecture ou d'Urbanisme, à savoir Aix-Marseille (Ecole d'Architecture), la Sapienza (faculté d'Architecture) et Glasgow (faculté d'ingénierie et architecture). Un consortium de trois (règle de base) ou plus est donc envisageable. Il est en outre rappelé que les partenariats avec d'autres facultés et instituts étrangers aux disciplines de l'architecture et de l'urbanisme sont encouragés au bénéfice de la multidisciplinarité.

Enfin, des demandes de cours partagés sont déjà parvenues à la faculté, en lien avec le hub *Patrimoine, Héritage*.

Pablo LHOAS,
Doyen